

## RENAULT TRAFIC L2H1 ADVANCE (Ref:N198712)

0 KM



|                    |                      |
|--------------------|----------------------|
| Cylindrée          | 2.0 cc               |
| Carburant          | DIESEL               |
| PUISSANCE (CV)     | 130 cv   6 ch (96kw) |
| CO2                | 187 g/km             |
| BOÎTES DE VITESSES | MANUELLE             |
| Portes             | 0                    |
| Carrosserie        | VU                   |
| KM                 | 10km                 |
| Immat              | 18/02/2025           |

Couleur  
GRIS HIGHLAND

**31.720 € TVAC**

**-30% sur prix cat.**

### OPTIONS

3.0T - Caméra de recul - Système de navigation - Pneus toutes saisons - Aide au stationnement avant - Rangement central sur planche de bord avec portillon - Roue de secours - Combiné d'instruments entièrement numérique -

### ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - aide au freinage d'urgence - aide au stationnement arrière - airbag conducteur - airbag passager - apple carplay + androidauto - avertissement de fatigue - banquette 2 places - bluetooth - capteur de lumière - climatisation - cloison complète - contrôle de la pression des pneus - contrôle électronique de la stabilité (esc) - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - feux de jour à led - freinage actif d'urgence - jantes tôlées 16" - ordinateur de bord - porte coulissante à droite - projecteurs led - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège conducteur réglable en hauteur - système d'avertissement de sortie de voie - système de contrôle de traction asr - système multimédia avec écran couleur tactile 8", commande au volant, 4x20 w, 6 hp, fm radio dab, 2x usb, 1x jack, bluetooth, compatible avec apple carplay - tuner/radio - usb - verrouillage centralisé des portes avec télécommande - vitres électriques avant - vitres teintées - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.